



ATTESTATION DE SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ
(A.S.N.S)

Mme/Mr¹ , professeur d'Éducation Physique et Sportive (E.P.S), certifie que l'élève, né le/..../....., du collège/lycée² , à validé et maitrise le savoir nager en sécurité comme défini selon l'arrêté et la note de service du 28-2-2022.

Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

Fait à, le/..../....
Signature:

¹ Rayer la mention inutile

² Rayer la mention inutile